Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 36 (1948)
Heft: 148

Artikel: L'hymne christologique de l'épitre aux Colossiens I, 15-30
Autor: Masson, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-380499

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'HYMNE CHRISTOLOGIQUE DE L'ÉPITRE AUX COLOSSIENS I, 15-30

Le caractère particulier du style de ce morceau a été reconnu depuis longtemps. Jo. Weiss (1), A. Deissmann (2), Ed. Norden (3), M. Dibelius (4), E. Lohmeyer (5), E. Percy (6) ont parlé à son propos de style « liturgique », d'« hymne » christologique. De fait, ce style se distingue du style épistolaire ordinaire, comme la poésie de la prose. L'accord cesse dès qu'il s'agit de restituer à ce morceau, par une disposition typographique appropriée, sa forme originelle. Ce désaccord s'explique par le fait que les critiques nommés plus haut ou bien ne se sont pas demandé à quelles lois obéissait la poésie dont nous avons ici un exemple, ou bien ne sont pas arrivés dans cette recherche à un résultat satisfaisant.

La loi fondamentale de cette poétique plus sémitique que grecque est la loi du parallélisme. Appliquée à la forme dans laquelle s'exprime la pensée, cette loi régit soit le parallélisme du nombre des syllabes, soit l'assonance ou l'allitération des syllabes initiales ou finales des membres de phrases que nous appellerons des vers. Le même parallélisme se retrouve dans le contenu des vers, qu'il soit synonymique, le deuxième vers répétant sous une autre forme l'idée exprimée par le premier ; qu'il soit antithétique, le deuxième vers répétant sous forme négative l'idée exprimée par le premier ; qu'il soit synthétique, le deuxième vers reprenant pour la compléter l'idée exprimée par le premier. Les vers ainsi obtenus se groupent en strophes, composant pour le sens autant d'unités et reliées entre elles selon la même loi du parallélisme (7).

(1) *Die Anfänge des Dogmas*. Rel. gesch. Volksbücher, I, 1909, p. 45.
(2) *Paulus*, 1911, p. 75.
(3) *Agnostos Theos.*, 1913, p. 250-251.
(4) *An die Kolosser...*, Hdb. z. N. T., n. 12. 1927, 2e éd., p. 6-7.
(5) *Der Brief an die Kolosser*, Kr.-exeg. Kommentar, 1930, p. 41-43.
(6) *Die Probleme der Kolosser- und Epheserbriefe*, Lund, 1946, p. 40.
(7) Sur cette poésie sémitique de langue grecque, cf. Georges GANDER, *L'hymne de la Passion* (Philippiens 1, 27 à 11, 18). Thèse de baccalauréat présentée à la Faculté de théologie de l'Université de Genève, 1939. Si nous devons faire toutes réserves sur cette thèse, les pages 8-12, sur la poétique des hymnes néotestamentaires, sont très suggestives. Sur le *parallelismus membrorum* sémitique dans la langue de Jésus, cf. M. GOGUEL, *Vie de Jésus*, Paris, 1932, p. 280-286, et Martin ALBERTZ, *Die Botschaft des Neuen-Testaments*, Zurich, 1947, I. Bd. I. Halbband, p. 46-56.

Si nous appliquons ces principes à Colossiens 1, 15-20, la péricope se présente sous la forme suivante :

	A		B
v. 15	13 ὅς ἐστιν εἰκὼν τοῦ θεοῦ τοῦ ἀορατοῦ,		
	9 πρωτότοκος πάσης κτίσεως,	I	Texte A sans changement.
v. 16	11 ὅτι ἐν αὐτῷ ἐκτίσθη τὰ πάντα		
	10 ἐν τοῖς οὐρανοῖς καὶ ἐπὶ τῆς γῆς,		
	10 τὰ ὁρατὰ καὶ τὰ ἀόρατα,		
	11 εἴτε θρόνοι εἴτε κυριότητες,	II	Texte A sans changement.
	10 εἴτε ἀρχαὶ εἴτε ἐξουσίαι,		
	13 τὰ πάντα δι' αὐτοῦ καὶ εἰς αὐτὸν ἔκτισται ·		
v. 17	8 καὶ αὐτός ἐστιν πρὸ πάντων		8 καὶ αὐτός ἐστιν πρὸ πάντων
	11 καὶ τὰ πάντα ἐν αὐτῷ συνέστηκεν,	III	11 καὶ τὰ πάντα ἐν αὐτῷ συνέστηκεν
v. 18	13 καὶ αὐτός ἐστιν ἡ κεφαλὴ τοῦ σώματος		13 ὅς ἐστιν ἀρχή, πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν
	5 τῆς ἐκκλησίας ·		13 ἵνα γένηται ἐν πᾶσιν αὐτὸς πρωτεύων,
	13 ὅς ἐστιν ἀρχή, πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν,		9 ὅτι ἐν αὐτῷ εὐδόκησεν
	13 ἵνα γένηται ἐν πᾶσιν αὐτὸς πρωτεύων,	IV	9 πᾶν τὸ πλήρωμα κατοικῆσαι
v. 19	9 ὅτι ἐν αὐτῷ εὐδόκησεν		10 καὶ δι' αὐτοῦ ἀποκαταλλάξαι
	9 πᾶν τὸ πλήρωμα κατοικῆσαι,		6 τὰ πάντα εἰς αὐτόν,
v. 20	10 καὶ δι' αὐτοῦ ἀποκαταλλάξαι		6 εἰρηνοποιήσας
	6 τὰ πάντα εἰς αὐτόν	V	11 διὰ τοῦ αἵματος τοῦ σταυροῦ αὐτοῦ,
	6 εἰρηνοποιήσας		10 δι' αὐτοῦ, εἴτε τὰ ἐπὶ τῆς γῆς
	11 διὰ τοῦ αἵματος τοῦ σταυροῦ αὐτοῦ,		8 εἴτε τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς.
	3 δι' αὐτοῦ,		
	7 εἴτε τὰ ἐπὶ τῆς γῆς		
	8 εἴτε τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς		

Traduction

I

Il est l'image du Dieu invisible,
le premier-né de toute créature,
car toutes furent créées en Lui
dans les cieux et sur la terre,

II

les visibles et les invisibles,
soit les Trônes, soit les Seigneuries,
soit les Principautés, soit les Autorités,
toutes ont été créées par Lui et pour Lui ;

III

et sur toutes Il a prééminence
et toutes subsistent en Lui,
qui est le Commencement, le premier-né d'entre les morts,
afin d'être en tout, Lui, au premier rang,

IV

car en Lui il a plu
à toute la Plénitude de faire sa demeure
et par Lui de réconcilier
toutes les créatures avec Lui, —

V

en faisant la paix
par le sang de sa croix, —
par Lui, soit celles qui sont sur la terre,
soit celles qui sont dans les Cieux.

Au premier coup d'œil le texte A se révèle peu satisfaisant. Dès le v. 18, le parallélisme des vers et des strophes est compromis. Les cinq syllabes du quatrième vers de la troisième strophe sont sans parallèle dans l'hymne entier, l'unité de sens est altérée dans les strophes III, IV et V, et la dernière proposition du v. 20 ne constitue pas une strophe. Ces constatations nous obligent à nous demander si l'hymne primitif n'a pas subi de la main de Paul, ou d'un autre, une addition perturbatrice, et laquelle ?

L'exégèse nous apprend que v. 18 *a* : καὶ αὐτός ἐστιν ἡ κεφαλὴ τοῦ σώματος, τῆς ἐκκλησίας (« et c'est Lui qui est la Tête du Corps, l'Eglise ») est en dehors de la perspective de l'hymne qui exalte la prééminence universelle du Christ et dans l'ordre de la création et dans l'ordre de la rédemption. Cette affirmation relative à l'Eglise étonne dans ces strophes qui chantent la primauté du Fils sur toutes les créatures dans les cieux et sur la terre. Elle est comme un resserrement subit de la pensée qui immédiatement s'élargit à nouveau aux dimensions de l'univers. Or, si nous retranchons v. 18 *a* (1), nous obtenons pour les v. 17-20 trois strophes parfaitement satisfaisantes dans leur forme et dans leur contenu et qui s'adaptent sans difficulté aux deux premières, comme le montre le texte B.

L'hymne apparaît alors dans son unité. Selon toute vraisemblance, il comportait une strophe liminaire dans laquelle le Christ était nommé et loué, et dont Paul n'avait que faire. Dans notre texte B, les strophes I et II proclament la prééminence du Christ sur toutes les créatures, visibles et invisibles, parce qu'elles ont été créées par Lui et pour Lui. Dans la strophe III, qui sert de charnière aux deux parties de l'hymne, à l'affirmation de la primauté du Christ dans l'ordre de la création fait pendant l'affirmation de sa primauté dans l'ordre de la rédemption. Les strophes IV et V célèbrent enfin la rédemption de toutes les créatures, réconciliées par Christ et pour Christ.

La restitution de l'hymne utilisé par Paul dans cette page de l'épître aux Colossiens (2) est confirmée soit par la solution qu'elle apporte aux problèmes de critique textuelle posés par les v. 15-20, soit par l'explication qu'elle donne du choix de certaines expressions singulières, dont l'exégèse a peine à rendre compte. Nous en donnerons un ou deux exemples.

(1) L'interpolation du v. 18 a pourrait être de la main de Paul, et témoigner d'un développement de son ecclésiologie comme les v. 15-20 témoignent d'un développement de sa christologie. Cependant l'exégèse de l'épître révélant que toute mention de l'Eglise, Corps dont le Christ est la Tête (I, 24 ; II, 19) est une addition imputable à l'auteur des Ephésiens, il en doit être de même ici. Sur les rapports singuliers des épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens, cf. dans cette Revue (1947, n° 145, p. 188-190) notre article sur l'ouvrage de E. Percy, *Les problèmes des épîtres aux Colossiens et aux Ephésiens*.

(2) Le cas n'est pas unique. On admet généralement que Philippiens II, 6-11 sont aussi un hymne cité par Paul. Cf. par exemple E. Lohmeyer, *Der Brief an die Philipper*, Kr.-exeg. Kom., 1928, p. 90 ss. ; Jean Hering, *Kyrios Anthropos*, Rev. hist. et phil. rel., 1936, n°s 3, 4, 5, p. 196-206.

Au v. 15, pourquoi lisons-nous πάσης κτίσεως alors que le pluriel πάσων κτίσεων eût été plus clair et eût offert un meilleur parallèle au πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν du v. 18 ? Pour une raison d'euphonie, sans doute, et pour que ne soit pas perdue l'allitération de la syllabe finale du deuxième vers avec celle du quatrième.

Au v. 16, une importante tradition manuscrite lit l'article τά et devant ἐν τοῖς οὐρανοῖς et devant ἐπὶ τῆς γῆς. Quand il s'agit de choisir entre les deux leçons en présence, les exégètes se partagent et montrent ainsi que la critique externe et interne ne leur fournit aucune raison décisive en faveur de l'une et contre l'autre. En revanche, le nombre des syllabes nous oblige à nous prononcer pour l'omission de l'article, car l'article porterait le nombre des syllabes à douze, nombre sans parallèle dans la strophe et dans l'hymne entier.

Au v. 18 deux témoins importants, le papyrus 46 et le Sinaïticus lisent πρωτότοκος τῶν νεκρῶν, en omettant la préposition ἐκ, soit sous l'influence d'Apocalypse 1, 5, soit, plus probablement, par conformation au πρωτότοκος πάσης κτίσεως v. 15. Quoi qu'il en soit, l'omission de la préposition ἐκ est inadmissible puisque le vers de douze syllabes n'aurait pas de parallèle dans l'hymne.

Au v. 19, l'expression πᾶν τὸ πλήρωμα a beaucoup embarrassé les exégètes. Paul lui a donné 11, 9 son complément nécessaire : πᾶν τὸ πλήρωμα τῆς θεότητος. Pourquoi la forme quasi elliptique du v. 19 ? Parce que le complément τῆς θεότητος aurait porté à quatorze le nombre des syllabes du vers et qu'il eût été sans parallèle.

Au v. 20 la présence de l'« hapax legomenon » εἰρηνοποιήσας ne s'explique aussi que par les exigences de la poétique de l'hymne. Il fallait un verbe qui exprimât la même idée que le verbe ἀποκαταλλάσσειν « réconcilier ». Le participe εἰρηνοποιήσας, « faisant la paix » s'y prêtait, tout en étant parallèle pour le nombre des syllabes avec le dernier vers de la strophe précédente et en permettant l'assonance de sa syllabe initiale avec la syllabe initiale du dernier vers de la strophe.

Paul nous a donc conservé dans son épître aux Colossiens, 1, 15-20, un hymne à la gloire du Christ dont nous ignorons l'auteur (1). En l'insérant dans son épître, Paul l'a fait sien. Il a reconnu en ces strophes sa pensée et en leur christologie la sienne. Leur vocabulaire particulier ne l'a pas inquiété. Il n'a pas hésité à en reprendre certains termes : ἀποκαταλλάσσειν v. 22,

(1) Il est difficile d'attribuer cet hymne à Paul, pour les raisons suivantes : *a*) Ces cinq versets contiennent une dizaine de termes ou d'expressions que nous ne trouvons pas dans les épîtres reconnues authentiques. *b*) A cette différence dans la langue correspond naturellement une différence dans les idées. La christologie de ce morceau représente un développement de la christologie de Paul, que Paul n'a pas répudié, mais qu'il n'a pas élaboré lui-même.

πᾶν τὸ πλήρωμα 2, 9. L'exégète est donc en droit d'expliquer ce morceau comme si Paul en était l'auteur. Il se souviendra cependant de son caractère particulier. On n'explique pas un texte poétique comme un texte dogmatique. Si la pensée s'y exprime avec force et beauté, il faut se garder d'en trop presser les termes et de prétendre y retrouver un système, alors qu'il chante une foi.

Mais, il faut tirer du caractère propre aux v. 15-20 du chapitre premier des Colossiens une autre conclusion encore. Depuis longtemps les exégètes y ont vu un texte christologique inspiré à Paul par le désir d'immuniser l'Eglise de Colosses contre une propagande hérétique dont les spéculations sur les Anges portaient atteinte à la souveraineté du Christ et à la pleine suffisance de son œuvre rédemptrice. Comme il était naturel, les exégètes expliquaient alors par des intentions polémiques les affirmations les plus originales de ces quelques versets (1). Or, si on admet l'utilisation d'un hymne par l'apôtre, le problème se pose autrement. Celui qui a chanté la prééminence du Fils, unique médiateur de la création et de la rédemption, ne l'a pas fait pour combattre l'hérésie, mais à la gloire de Jésus-Christ. Cependant si, en lui-même, l'hymne était étranger à toute polémique, Paul y a vu la confession de foi à opposer par l'Eglise aux hérétiques de Colosses. L'exégète doit y penser pour expliquer ces strophes magnifiques comme Paul les entendait, mais c'est en altérer le sens que de chercher dans leurs détails des intentions polémiques.

Lausanne, le 11 juin 1948.

Charles MASSON.

(1) En 1841, A. VINET, dans son cours sur l'épître aux Colossiens, qualifie notre texte de « protestation contre l'erreur qui donnait une place à Jésus-Christ parmi les créatures, ou dans je ne sais quel milieu entre Dieu et les créatures ». *Etudes et méditations évangéliques*, I, p. 135. Martin DIBELIUS, dans son commentaire, cité plus haut, p. 7, déclare que l'on comprend l'originalité de la christologie de Col. 1, 15-20 quand on voit dans ses affirmations autant d'antithèses aux spéculations de l'hérésie colossienne.